



Nos articles

Burkina Faso

La junte suspend TV5 Monde

TV5 Monde

et plusieurs sites Web pour avoir diffusé le rapport de HRW accusant l'armée de tueries.

Brèves



Burkina Faso : La junte suspend TV5 Monde et plusieurs sites Web pour avoir diffusé le rapport de HRW accusant l'armée de tueries

Côte d'Ivoire : Crise sécuritaire dans les pays du Sahel : Au moins 56.000 personnes cherchent refuge dans le nord de la Côte d'Ivoire

Centrafrique : Mandat d'arrêt international lancé par la Cour pénale spéciale contre François Bozizé

Nigeria : L'essence se fait rare et plus chère, les automobilistes désespérés

Mali : La crise humanitaire s'aggrave dans le nord-est, 80.000 enfants confrontés à la malnutrition et à la maladie à Ménaka

Côte d'Ivoire : Secteur des mines, un gisement aurifère de « classe mondiale » découvert dans le nord du pays

Nous offrons
les meilleures

SOLUTIONS **SOLAIRE** CHEZ VOUS



SERVICES



**ETUDES DU PROJET
ET CONSEILS**



**INSTALLATION
DU SYSTEME**



**MAINTENANCE DE
L'INSTALLATION**

 +225 0748085420

 commercialafig@gmail.com



AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ AFRICAINE

Chers lecteurs et lectrices,

C'est avec une grande fierté que je vous présente le tout premier numéro de Hamaniè, le journal numérique hebdomadaire de Mian Media, dédié à l'actualité en Afrique.

Hamaniè, dont le nom signifie "quelles sont les nouvelles ?" en plusieurs langues Akan, incarne notre mission de fournir des informations pertinentes et essentielles sur les développements en cours sur le continent. Nous croyons fermement que des citoyens informés sont le pilier d'une démocratie robuste et d'une gouvernance efficace. C'est pourquoi nous nous efforçons de rendre compte de manière objective et rigoureuse des enjeux qui touchent nos sociétés.

Nous sommes conscients que le paysage africain est complexe et diversifié, avec ses propres nuances et dynamiques. C'est pourquoi nous nous engageons à refléter cette diversité à travers nos articles, en donnant la parole à une gamme variée de voix et d'opinions.

Nous sommes convaincus que, en tant que citoyens engagés, nous avons le pouvoir et la responsabilité de contribuer à façonner une Afrique meilleure et plus juste pour tous.

Je vous invite donc à plonger dans les pages de ce premier numéro de Hamaniè, à vous informer, à débattre et à vous engager. Car c'est ensemble que nous pouvons construire un avenir plus éclairé et plus prometteur pour notre continent.

Bienvenue à Hamaniè. Bienvenue à la voix de l'actualité africaine.



Dr. Emmanuel MIAN

Directeur de Publication, Directeur de la Rédaction

Nos articles

Burkina Faso : La junte suspend TV5 Monde et plusieurs sites Web pour avoir diffusé le rapport de HRW accusant l'armée de tueries	4
Côte d'Ivoire : Crise sécuritaire dans les pays du Sahel : Au moins 56.000 personnes cherchent refuge dans le nord de la Côte d'Ivoire	7
Centrafrique : Mandat d'arrêt international lancé par la Cour pénale spéciale contre François Bozizé	9
Nigeria : L'essence se fait rare et plus chère, les automobilistes désespérés	10
Mali : La crise humanitaire s'aggrave dans le nord-est, 80.000 enfants confrontés à la malnutrition et à la maladie à Ménaka	11
Côte d'Ivoire : Secteur des mines, un gisement aurifère de « classe mondiale » découvert dans le nord du pays	13

Brèves

14

Législatives et régionales au Togo : Près de 4,2 millions d'électeurs togolais ont été appelés aux urnes, ce 29 avril 2024, pour élire les députés et les conseillers régionaux	14	moins de 1000 fcfa par jour, selon l'Institut National de la statistique du pays	
RDC : Ouverture d'une information judiciaire à l'encontre du cardinal Ambongo, archevêque de Kinshasa et membre du cercle très restreint du pape François	14	Nigéria : La Commission des Crimes Economiques et Financiers (EFCC) enquête sur 1146 comptes bancaires gelés pour blanchiment d'argent	15
Kenya : Au moins 50 personnes tuées dans la rupture d'un barrage au nord de Nairobi	14	Guinée : Sécurité et maintien de l'ordre, le Général Doumbouya crée une nouvelle unité d'élite dénommée « Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile (GBGM)	15
Présidentielle au Tchad: Le candidat Succès Masra appelle ses militants à prendre en photo les procès-verbaux de dépouillement du scrutin, L'Agence électorale dit non	14	Kenya : Le bilan des inondations s'alourdit à 188 morts depuis mars	16
Gabon : Le Général Brice Oligui réaménage les horaires du couvre-feu en vigueur dans le pays qui passent désormais de 2 h du matin à 5 h.	15	Centrafrique : Mandat d'arrêt contre François Bozizé, le président bissau-guinéen déclare que son pays « n'a pas de loi d'extradition »	16
Cameroun : 10 millions de Camerounais vivent avec	15	Tunisie : Le mouvement d'opposition du Front du salut national annonce boycotter la présidentielle	16

Nos articles

Droit d'image : Linfodrome



BURKINA FASO

La junte suspend TV5 Monde et plusieurs sites Web pour avoir diffusé le rapport de HRW accusant l'armée de tueries

Au Burkina Faso, le Conseil supérieur de la communication (CSC) a décidé de la suspension de la diffusion des programmes de la télévision internationale TV5 Monde pour une durée de deux semaines, ainsi que les sites d'informations étrangers Deutsche Welle, Ouest-France, Le Monde.fr, ApaNews, The Guardian et AgenceEcofin, jusqu'à nouvel ordre.

Ces médias sont accusés par les autorités burkinabè d'avoir diffusé le rapport de Human Rights Watch (HRW) publié jeudi dernier et accusant l'armée burkinabè, aux prises avec les groupes armés jihadistes, d'avoir "exécuté au moins 223 civils dont au moins 56 enfants, dans deux villages le 25 février".

Cette nouvelle série de suspensions intervient deux jours après celle des radios britannique et américaine BBC et Voice of America (VOA), pour une durée de deux semaines pour les mêmes faits.

Le CSC dans un communiqué publié le dimanche 27 avril, affirme avoir "décelé dans les contenus publiés sur ces différents supports, des déclarations péremptoires et tendancieuses contre l'armée burkinabè, sans précaution aucune", ce qui "constitue une désinformation de nature à porter le discrédit sur l'armée burkinabè".

Dans un premier communiqué publié la veille concernant le rapport de HRW, le ministre burkinabè de la Communication

Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo a indiqué que "le Burkina Faso rejette et condamne fermement de telles accusations infondées".

Il fait savoir que "les tueries de Nodin et de Soro ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête judiciaire" et s'étonne que "pendant que cette enquête est en cours pour élucider les faits et identifier leurs auteurs, HRW ait pu, par une imagination débordante, identifier les coupables et prononcer son verdict".

Le ministre de la communication estime par ailleurs, que "la campagne médiatique orchestrée autour de ces accusations démontre à souhait le dessein inavoué de ses auteurs qui est de jeter le discrédit sur nos forces combattantes engagées sur le champ d'honneur, au péril de leur vie, dans la sécurisation du territoire ainsi que la protection des populations et de leurs biens contre les attaques terroristes".

Pour lui, les forces armées qui mènent avec courage une telle opération de sécurisation du territoire burkinabè, ne peuvent être "dans le même temps auteurs d'actes ignobles tels ceux allégués envers ces mêmes populations", comme relaté dans le rapport de HRW.

Selon le ministre Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, par ailleurs porte-parole du gouvernement, "toutes les allégations de violations et d'abus de droits humains rapportées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme font systématiquement l'objet d'enquêtes suivies par le gouvernement et le Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme".

Face à la décision de suspension des médias étrangers dans ce pays, Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé dans un mail transmis à l'AFP "des décisions graves et abusives". L'ONG de défense de la liberté de la presse "rappelle aux autorités burkinabè que la diffusion d'informations d'intérêt général sur la situation sécuritaire du pays ne doit pas être le prétexte aux pires attaques enregistrées contre les médias ces derniers mois".

Ces nouvelles suspensions suivent celles, temporaires ou définitives, prises à l'encontre de plusieurs autres médias étrangers notamment français, depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré en septembre 2022.

Votre annonce ici Exposez votre marque devant des milliers de lecteurs

Saisissez l'opportunité de mettre en avant votre entreprise
dans notre magazine d'actualité.

Contactez-nous

 emmanuel.mian@mianmedia.com

 (+33) 7 55 89 00 81

 (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



 Visitez le site Internet
www.mianmedia.com

Droit d'image : framat



CÔTE D'IVOIRE

Crise sécuritaire dans les pays du Sahel : Au moins 56.000 personnes cherchent refuge dans le nord de la Côte d'Ivoire

Dans les villes frontalières du nord de la Côte d'Ivoire, des milliers de demandeurs d'asile sont enregistrés par les services du HCR en collaboration avec l'Etat ivoirien. Ces personnes victimes de la situation sécuritaire chaotique dans les pays du Sahel, notamment le Burkina Faso et le Mali, descendent en masse dans cette partie de la Côte d'Ivoire en quête de refuge et de mieux-être.

Cette arrivée massive amorcée en 2020, a connu une accélération depuis la fin de l'année 2021. Face à cette situation, le Président de la République Alassane OUATTARA a instruit le Conseil National de Sécurité (CNS), de construire outre les appuis en vivres et non vivres, 2181 abris pour accueillir ces populations en détresse.

Ces abris ont été construits sur deux sites dont l'un à Nioronigué dans le département de Ouangolodougou et l'autre à Timalah dans le département de Bouna, dans l'optique d'accueillir ces personnes vulnérables et leur offrir un minimum de mieux-être.

Selon les statistiques de UNHCR en collaboration avec l'Etat ivoirien, de juillet 2023 à décembre 2023, ce sont 12 412 personnes qui ont été relocalisées et qui vivent sur ces sites. Le présent rapport fait état des actions entreprises par l'Etat de Côte d'Ivoire (CI) depuis les différentes ouvertures des sites, le 22 juillet 2023 pour le site de Nioronigué et le 24 juillet de la même année pour le site de Timalah.

Afin de contrôler le flux important de migrants, l'Etat ivoirien en partenariat avec UNHCR, a mis en place un dispositif d'assistance humanitaire, de sécurisation et de surveillance des régions concernées intégrant l'enregistrement des demandeurs d'asile. Selon les chiffres avancés par ces structures, les arrivées des migrants à ce jour dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire sont estimées à 56 005 dont 47 227 individus enregistrés.

Deux sites ont pour le moment été enregistrés pour les accueillir, à savoir, le site de Nioronigué à 3 km de Ouangolodougou et Timalah à 13 km de Bouna au nord-est du pays.

Sur ces deux sites, 2 182 abris en terre battue y ont été construits. 12 412 personnes ont été relocalisées sur les différents sites de transit. Elles ont bénéficié de vivres et non vivres, notamment 1968 kits dans les sites ; 1 686 dans 11 villages ; 2000 Bouteilles de gaz distribuées dans les 02 sites et dans les villages des populations hôtes.

En outre, elles ont bénéficié de « Cash for Food » grâce au Programme Alimentaire Mondial (PAM). Cependant, malgré tous ces efforts, de nombreuses insuffisances demeurent. Il s'agit notamment du manque en nombre suffisant d'infrastructures scolaires pour accueillir tous les enfants en âge scolaire.

Des problèmes infrastructurels

Il y a en outre, l'insuffisance des ressources allouées pour la prise en charge des cas graves de santé, le nombre limité des infrastructures sanitaires et hydrauliques dans les zones d'accueil et l'épuisement des ressources allouées à la prise en charge alimentaire.

A cela, s'ajoutent quelques incidents liés à l'exploitation des champs des populations hôtes par les demandeurs d'asile à la recherche de bois de chauffe, les risques de tensions entre les populations d'accueil (Agriculteurs) et les demandeurs d'asile (Eleveurs), et l'Insuffisance de moyens de mobilité pour les forces de sécurité.

A en croire les chiffres de planification démographique avancés par les experts du domaine, ces réfugiés au 31 décembre 2024 pourraient atteindre la barre de 85000, pour des communautés d'accueil estimées à une population de 75000 habitants. Le cumul des demandeurs d'asile au 31 décembre 2023 qui était de 118.762 personnes, pourrait atteindre 160.000.

Pour faire face aux charges de ce flux de migrants, les partenaires au développement et humanitaires devront mobiliser une enveloppe de 50,930,000 dollars US.

**Votre annonce ici
Exposez votre marque devant
des milliers de lecteurs**

Saisissez l'opportunité de mettre en avant votre entreprise
dans notre magazine d'actualité.

Suivez nous sur :



Visitez le site Internet
www.mianmedia.com

Contactez-nous

emmanuel.mian@mianmedia.com

(+33) 7 55 89 00 81

(+225) 07 08 734 964

Droit d'image : rfi



CENTRAFRIQUE

Mandat d'arrêt international lancé par la Cour pénale spéciale contre François Bozizé

En République Centrafricaine, la Cour pénale spéciale (CPS) a lancé ce mardi 30 avril 2024, un mandat d'arrêt international contre François Bozizé, ancien président de 2003 à 2013, actuellement en exil en Guinée-Bissau depuis mars 2023.

François Bozizé est poursuivi pour de possibles crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par des militaires dans une prison entre 2009 et 2013. Dans son communiqué, la Cour pénale spéciale précise que ce mandat d'arrêt international vise des crimes tels que : meurtre, disparition forcée de personnes, privation grave de liberté physique ou atteinte à la dignité d'autrui.

Interrogé par le confrère RFI, Gervais Opportun Bodagaye, porte-parole de la CPS a expliqué que « François Bozizé Yangouvonda est considéré comme suspect devant la Cour pénale spéciale pour sa responsabilité individuelle et hiérarchique pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ces crimes ont été commis dans la ville de Bossembélé, dans un camp de détention qu'il a lui-même créé pour y enfermer les personnes qui s'opposaient à son pouvoir et à ses opinions ».

La CPS dans le même communiqué, sollicite donc la coopération des autorités guinéennes. « La Cour pénale spéciale collabore avec la Guinée-Bissau. Les discussions portent sur son extradition vers la République centrafricaine où se trouve le siège de la CPS. Ensuite, la procédure va commencer afin qu'un procès soit tenu », ajoute le porte-parole.

Dans le camp des partisans de l'ancien président centrafricain et précisément du mouvement politique Kwa Na Kwa, l'on y voit une manœuvre politique pour enfonce davantage François Bozizé, déjà jugé par contumace, par le parquet de Bangui, pour « complot » et « rébellion », puis condamné en septembre 2023 aux travaux forcés à perpétuité.

Pour l'heure, les autorités centrafricaines n'ont pas encore officiellement réagi au mandat d'arrêt contre l'ex-président. Renversé du pouvoir il y a onze ans par la rébellion de la Seleka, François Bozizé vit actuellement en Guinée-Bissau, conformément à un accord de paix signé à Luanda en 2021 entre les autorités centrafricaines et les groupes armés. Il est âgé de 77 ans.

Droit d'image: africanews



NIGERIA

L'essence se fait rare et plus chère, les automobilistes désespérés

Le Nigeria fait à nouveau face à une pénurie de carburant. Ce pays continue d'importer la majeure partie de son essence faute de raffineries opérationnelles et ce, malgré son statut de producteur. Dans les stations-service, c'est le désarroi total. Les automobilistes sont donc contraints de se tourner vers les revendeurs illégaux pour pouvoir se ravitailler.

Pourtant, la compagnie pétrolière nationale du Nigéria s'est voulue rassurante en promettant dès le 26 avril dernier, que la pénurie de carburant arrivait à son terme. Cependant, les longues files d'attente ne se sont pas résorbées devant les stations-service du pays.

Cette pénurie a causé la flambée des prix du carburant. Du coup, bus et taxis se font rares et certains élèves ont même dû renoncer à faire leur rentrée, faute de transport.

Comme souvent, il est difficile de cerner les causes exactes de cette énième crise. La compagnie nationale pétrolière, la NNPC, évoque des « problèmes logistiques » sans donner plus de détails. Ceux-ci concerteraient notamment le déchargement du carburant dans le port de Lagos. Le coût de ces opérations a largement augmenté au mois d'octobre dernier dans l'optique de compenser l'instabilité du naira face au dollar à cette période.

Plus de 200 groupes et associations de la société civile ont appelé ce mardi 2 mai, à la démission de Mele Kyari, le directeur de la NNPC, accusé de mauvaise gestion et de mettre à mal une économie nationale déjà bien affaiblie.

Les patrons de stations-services, également à la peine, ont demandé aux autorités de tout mettre en œuvre pour accélérer la mise en service de la raffinerie publique de Port Harcourt, actuellement prévue pour le mois de décembre.

Droit d'image : Ouest France



MALI

La crise humanitaire s'aggrave dans le nord-est, 80.000 enfants confrontés à la malnutrition et à la maladie à Ménaka

Dans le nord-est du Mali, des groupes armés proches des organisations de l'Etat islamique ont assiégié plusieurs villes importantes, paralysant du coup les activités des populations. Dans ces villes assiégées, les assaillants y ont érigé des blocus qui empêchent les habitants d'aller et de venir librement. Cette situation a entraîné une crise humanitaire sans précédent dans cette partie du pays où les populations vivent la famine et la malnutrition.

A Ménaka, une ville du nord-est du Mali sous blocus depuis maintenant quatre mois, la crise humanitaire a connu un pic en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires de première nécessité. D'autres produits essentiels comme les médicaments sont de plus en plus difficiles à trouver, selon les habitants et les organisations humanitaires.

Selon le groupe d'aide « Save the Children » qui s'est confié au confrère Associated Press, ce sont quelque 80 000 enfants qui étaient piégés dans la ville de Ménaka, confrontés à la malnutrition et à la maladie. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas accompagnés, ayant fui la violence ailleurs.

« Les enfants de Menaka sont pris au piège d'un véritable cauchemar. Soyons clairs : si le blocus n'est pas levé, la famine et les maladies entraîneront des décès », a déclaré Siaka Ouattara, le directeur de l'organisation dans le pays.

Ayouba Ag Nadroun, un homme qui s'est réfugié à Ménaka pour échapper aux violences dans d'autres régions du pays, explique au confrère, qu'il était incapable de subvenir aux besoins de sa famille élargie d'une quinzaine de membres, dont beaucoup de femmes et d'enfants, et qu'il ne survivait que grâce à de rares aides. « Je n'ai pas de travail, comment puis-je les aider ? », s'interroge-t-il.

Quant au maire adjoint de la ville, Wani Ould Hamadi, il fait savoir que « la situation humanitaire est catastrophique, les personnes déplacées vont de maison en maison pour demander de la nourriture pour leurs familles. Les enfants sont menacés de famine ».

Pour sa part, Corinne Dufka, analyste du Sahel, explique que « les blocus soumettent les villageois à la violence, à la faim et à la peur et constituent depuis longtemps, une tactique utilisée par ces groupes djihadistes pour punir les communautés de ce qu'ils considèrent comme un soutien au gouvernement ». Elle ajoute que ces groupes djihadistes avaient souvent réussi à faire pression sur les communautés pour qu'elles signent des accords de non-agression avec eux.

Le Mali, à l'instar du Burkina Faso et du Niger qui forment l'Alliance des Etats du Sahel (AES), est en proie depuis plus d'une décennie à une insurrection menée par des groupes armés, dont certains sont alliés à Al-Qaïda et au groupe État islamique. À la suite de coups d'État militaires dans ces trois pays ces dernières années, les juntas au pouvoir ont expulsé les forces françaises et se sont tournées vers les unités mercenaires russes notamment Wagner, pour obtenir une assistance en matière de sécurité.

Le colonel Assimi Goita, arrivé au pouvoir après un second coup d'état en 2021, a promis de repousser les groupes armés, mais les Nations unies et d'autres analystes affirment que le gouvernement a rapidement perdu du terrain. Il avait également promis de rétablir la démocratie dans le pays au début de l'année 2024. Cependant, la junte a annulé les élections prévues pour février 2024 pour une durée indéterminée, en invoquant la nécessité de poursuivre les préparatifs techniques.

Le mois dernier, la junte au pouvoir a ordonné l'arrêt de toutes les activités politiques et, le jour suivant, a intimé l'ordre aux médias de cesser de rendre compte des activités politiques.

Au regard de l'attitude adoptée par la junte au Mali sur les questions politiques, l'on peut affirmer sans risque de se tromper que le rétablissement de la démocratie dans ce pays, ce n'est pas demain la veille.

Votre annonce ici Exposez votre marque devant des milliers de lecteurs

Saisissez l'opportunité de mettre en avant votre entreprise
dans notre magazine d'actualité.

Contactez-nous



emmanuel.mian@mianmedia.com



(+33) 7 55 89 00 81



(+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site Internet
www.mianmedia.com

Droit d'image : sikafinance



CÔTE D'IVOIRE

Secteur des mines, un gisement aurifère de « classe mondiale » découvert dans le nord du pays

La Côte d'Ivoire peut se frotter les mains. Après les grandes découvertes dans le secteur pétro-gazier, avec les champs Baleine (2021) et Calao (2024), c'est au tour du secteur de l'or de se signaler.

En effet, ce mercredi 2 mai 2024, à l'issue d'un entretien avec le président ivoirien Alassane Ouattara, Martino de Ciccio, PDG du groupe minier canadien Montage Gold, a annoncé la découverte d'un gisement d'or de "classe mondiale" dans les départements de Kani et Dianra, sis au Nord du pays.

Cette découverte majeure devrait mobiliser un investissement initial de plus de 400 milliards de FCFA (610 millions d'euros), avec la création de 4 500 emplois directs et indirects, rapporte une note gouvernementale publiée ce mercredi 2 mai 2024. Ce nouveau champ aurifère va également contribuer au financement de projets sociaux en faveur des populations des localités susmentionnées.

Il faut souligner que la Côte d'Ivoire est classée 9ème producteur d'or en Afrique et 22ème à l'échelle mondiale à fin 2022, pour un volume de production de 48 tonnes, selon les données du World Gold Council (Conseil mondial de l'or).

Brèves

Togo

Droit d'image : rfi



Législatives et régionales au Togo

Près de 4,2 millions d'électeurs togolais ont été appelés aux urnes, ce 29 avril 2024, pour élire les députés et les conseillers régionaux

RDC

Ouverture d'une information judiciaire

à l'encontre du cardinal Ambongo, archevêque de Kinshasa et membre du cercle très restreint du pape François

Kenya

Droit d'image : yop.l-fm

Au moins 50 personnes tuées

dans la rupture d'un barrage au nord de Nairobi

Tchad

Droit d'image : rfi

Présidentielle au Tchad, le candidat Succès Masra

appelle ses militants à prendre en photo les procès-verbaux de dépouillement du scrutin, L'Agence électorale dit non

Brèves

Gabon

Droit d'image : koaci

10 millions de Camerounais vivent avec moins de 1000 fcfa par jour

selon l'Institut National de la statistique du pays.

Le Général Brice Oligui réaménage les horaires du couvre-feu

en vigueur dans le pays qui passent désormais de 2 h du matin à 5 h

Cameroun

Droit d'image : le easu

Nigéria

Droit d'image : koaci

Sécurité et maintien de l'ordre

Le Général Doumbouya crée une nouvelle unité d'élite dénommée « Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile (GBGM)

La Commission des Crimes Economiques et Financiers (EFCC)

enquête sur 1146 comptes bancaires gelés pour blanchiment d'argent

Guinée

Droit d'image : africaguinee

Brèves

Kenya



Droit d'image : rfi

Le bilan des inondations s'alourdit à 188 morts depuis mars

Centrafrique



Droit d'image : Sahuti Africa

Tunisie



Droit d'image : rfi

Le mouvement d'opposition du Front du salut national annonce boycotter la présidentielle

L'ouverture d'une base américaine au menu d'une discussion

entre le Président Alassane Ouattara et le Général Langley, commandant d'Africom

Côte d'Ivoire



Droit d'image : Jeuneafrique

Mian Media

Inform & Engage Africa



Namaniè

Contactez-nous

 emmanuel.mian@mianmedia.com

  (+33) 7 55 89 00 81

  (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com